



Au 1^{er} janvier 2020 : maintien des tarifs pour la 3^e année consécutive

➔ **Le Service de l'Eau** : la Régie Malouine de l'Eau (RME), Régie Communautaire depuis le 1^{er} janvier 2018, a vu son Conseil d'administration composé d'élus issus de Saint-Malo Agglomération. Son périmètre est la commune de Saint-Malo qui avoisinera les **36 000 abonnés** à la fin 2019. Le réseau de plus de 330 km est fortement renouvelé tous les ans. Cette année encore le bon rendement du réseau (87,2 %) et la qualité de l'eau distribuée ont été validés par le Syndicat Départemental (SMG35). Les rapports sont consultables sur le site www.rme.saint-malo.fr

➔ **Tarifs de l'eau potable 2020** : après une forte baisse depuis 2012, accentuée en 2018, il a été décidé de maintenir les tarifs 2018 et 2019 en 2020. Les deux tranches tarifaires sont conservées pour inciter aux économies tout en préservant l'eau vitale pour les familles. Ce tarif permettra également comme pour les années précédentes de maintenir un haut niveau de renouvellement des réseaux (2 M€ par an).

(voir tarifs complets sur le site : www.rme.saint-malo.fr).



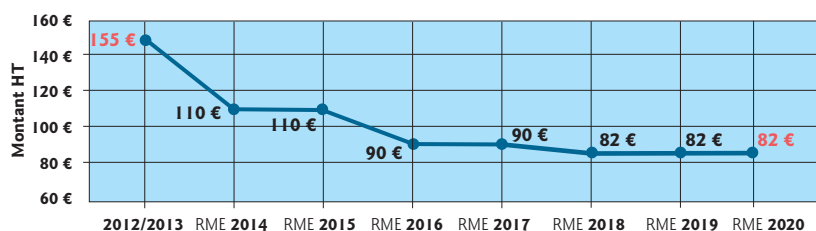
Jacques Bénard,
Président de la RME

➔ La part abonnement pour tous les usages domestiques (compteurs de 15 et 20 mm) à **6,83 € HT par mois** (82 € HT/an).

Deux tranches tarifaires :

- 0 à 200 m³ : 0,78 € / m³
- > 200 m³ : 1,24 € / m³

Coût annuel HT de l'abonnement Eau potable



Tarifs au 1^{er} janvier 2020

Prix annuel TTC hors assainissement pour 120 m³ de 2012 à 2020



311,31 € TTC
2,59 € / m³



250,58 € TTC
2,09 € / m³

Prix de l'eau potable selon consommations annuelles (hors assainissement)



À titre de comparaison la bouteille
d'eau de source (la moins chère)
revient à 150 € le m³ !



Les travaux réalisés en 2019 :

➡ **Construction d'un Réservoir de 3 000 m³ et réhabilitation de deux réservoirs existants à la Croix Désilles (3 M€ TTC) :** ce chantier démarré en juillet 2018 est désormais terminé et opérationnel. Il a consisté à construire un nouveau réservoir de 3 000 m³ et d'une unité de surpression de 180 m³/h. Dans le même temps les deux réservoirs existants de 2 x 750 m³ ont été réhabilités. Une mise en surpression progressive des points hauts de Paramé s'effectuera au fur et à mesure des raccordements à ces nouveaux équipements.

Les Inscriptions "Beaufort", "Mireloup", "Bois-Joli", "Arguenon" et "Sainte-Suzanne" que vous pouvez lire sur les réservoirs sont là pour vous rappeler les origines de la provenance de l'eau distribuée à Saint-Malo.



➡ **Travaux de renouvellement du réseau et branchements :** rue de Coetquen, place Sain-Pierre, rue de la Corderie, rue Gaston Buy, impasse du Coteau, rue du Tregor, rue du docteur Celestin Huet, quai Duguay-Trouin, rue des Patelles, bd Tréhouard, avenue de la Varde, impasse E. et A. Beaufils, impasse de la Caravelle, rue du Ponant, rue Hochelaga, rue du Puits Sauvage...

IMPORTANT : que ce soit à l'accueil dans nos bureaux, par téléphone ou sur votre espace abonné, pour effectuer vos démarches, munissez-vous toujours de : votre n° de contrat à 6 chiffres situé en haut de votre facture : xxxxxx
Votre espace abonné a évolué : inscrivez-vous avec votre adresse mail et votre mot de passe personnel ensuite l'association de votre contrat se fera en indiquant votre n° de contrat et votre clef de sécurité (toutes les infos sur www.rme.saint-malo.fr)

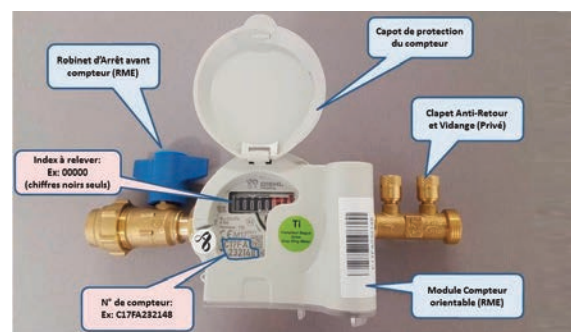
Questions pratiques:

Le froid arrive, protégez vos compteurs ! : si les compteurs sont la propriété de la Régie Malouine de l'Eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection. Pour vous éviter les fuites et dégâts des eaux : **pensez à fermer votre robinet avant compteur** lors d'absences prolongées (résidences secondaires, vacances...)

Relève de l'index du compteur : vous étiez absent lors du passage du releveur et il vous a laissé une carte pour l'auto relèvement. Retournez-la nous ou donnez-nous l'index en passant par votre espace abonné ou par téléphone en dernier ressort (uniquement les chiffres noirs).

Tous les agents de la RME ont une **carte professionnelle** qu'ils pourront vous présenter sur simple demande. Ils sont à votre service et nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Et toujours sur www.rme.saint-malo.fr : les actualités travaux, le règlement, les tarifs, les analyses d'eau, les rapports...



Pour joindre la RME : Gestion de l'Eau Potable

Service Abonnés : Tél. 02 99 20 35 00

(du lundi au vendredi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h)

Service Travaux (devis, demande d'intervention...):

Tél. 02 99 20 38 35 - Fax : 02 99 20 35 09

Web : <http://www.rme.saint-malo.fr>

Courriel : contact@rme.saint-malo.fr

Par courrier ou à nos bureaux à l'adresse ci-dessous

Pour joindre VEOLIA :

Gestion de l'Assainissement Collectif

Service Abonnés et urgence assainissement :

Tél. 0969 323 529

Web : <http://www.veoliaeau.fr>

Par Courrier : VEOLIA EAU - centre service clients,

44925 NANTES Cedex 9

Pour joindre Saint-Malo Agglomération (SMA) :

Gestion de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

contacter la Direction de l'Eau et de l'Assainissement.

Service du SPANC :

accueil@stmalo-agglomeration.fr

La Régie Malouine de l'Eau est à votre service

RME • Régie Malouine de l'Eau • 40, Bd des Déportés • CS 11709 • 35417 SAINT-MALO

Tél : 02 99 20 35 00 • Fax : 02 99 20 35 09 • Courriel : contact@rme.saint-malo.fr